

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

LHAC - Laboratoire d'histoire d'architecture
contemporaine

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

École nationale supérieure d'architecture de
Nancy

Ministère de la Culture

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Grégoire Chelkoff, Président du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

M. Grégoire Antoine Chelkoff, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

M. Manuel Appert, École nationale supérieure d'architecture de Lyon

Mme Lida Dimitriadi, École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais

Experts :

Mme Caroline Maniaque, École nationale supérieure d'architecture de Normandie

Mme Géraldine Texier-Rideau, École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (représentant CNECEA)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Fazia Ali Toudert

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Laboratoire d'histoire d'architecture contemporaine
- Acronyme : LHAC
- Label et numéro : EA 7490
- Composition de l'équipe de direction : Mme Catherine Deschamps et Mme Karine Thilleul

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

D'abord spécialisé dans l'histoire urbaine et architecturale contemporaine, le laboratoire intègre depuis quelques années des enseignants-chercheurs d'autres disciplines correspondant aux champs de compétences de l'enseignement dans les écoles d'architecture (VT, ATR, SHS, HCA, TPCAU), à l'exception des sciences et techniques de l'ingénieur (dominante du second laboratoire de l'École de Nancy, le CRAI, partie prenante de l'UMR MAP). La très grande majorité des membres du laboratoire relève ainsi de la section SHS7 (24 des 30 membres dans la liste nominative des personnels de l'unité appartiennent au SHS7 : espace et relations hommes/milieux) : la production de connaissances et les méthodologies mises en œuvre s'inscrivent dans ce champ.

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité poursuit une trajectoire dynamique qui vise à un progressif renouvellement des objectifs scientifiques et qui est menée de concert par les deux directrices. Les thématiques de l'unité se déclinent selon trois axes nommés :

- 1- Histoire et patrimoine en France, qui analyse les processus de patrimonialisation de l'architecture en France depuis le XVIII^e siècle : il s'agit du domaine originnaire de l'unité.
- 2- Structures urbaines et territoriales, au sein duquel sont abordés des objets historiques comme des situations contemporaines ; une chaire « Nouvelles ruralités et milieux vivants » y prend par exemple part
- 3 - Production et réception de l'architecture, qui concerne les pratiques, productions et pensées de l'architecture et de la ville. La visée critique et prospective est ici privilégiée au regard des évolutions en cours concernant ces pratiques.

Des sous-thématiques « inter-axes » peuvent émerger sur certaines activités et objets transversaux au gré des programmes de recherche : par-delà les trois champs de connaissance visés, elles organisent ainsi des résonances porteuses de fronts de recherches originaux.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Localisé à l'Ensa Nancy, le LHAC constitue aujourd'hui l'un des deux laboratoires de cette École d'architecture. Dès sa création en 1985, le LHAC est profilé comme un laboratoire de recherche spécialisé dans l'histoire de l'architecture contemporaine dont les études portent sur l'architecture et la ville, ainsi que le patrimoine, particulièrement dans la région lorraine. Si l'histoire était alors l'entrée majeure de l'unité, ses thématiques de recherche se sont élargies dès 2016 sous l'ancienne direction dans le cadre des trois domaines cités ci-dessus, remodelés pour structurer un arc scientifique fondé plus largement sur l'histoire, les sciences humaines et sociales et les pratiques architecturales et urbaines.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le laboratoire a connu trois directions scientifiques différentes dans la période d'évaluation ici concernée, entre 2016 et 2021.

Inscrit et hébergé dans une École d'architecture, le LHAC a dû déménager et intégrer un autre lieu de fortune à la suite des travaux importants entrepris dans cette École entre 2017 et 2021.

La période de pandémie a entraîné de manière attendue une nécessaire adaptation et a ralenti certaines actions. Une nouvelle direction de l'Ensa et le retour dans les locaux confortent l'environnement immédiat de l'unité fragilisé durant ces dernières années.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	1
Maîtres de conférences et assimilés	12
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	2
Sous-total personnels permanents en activité	
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	10
Personnels d'appui à la recherche non permanents	3
Post-doctorants	1
Doctorants	11
Sous-total personnels non permanents en activité	
Total personnels	
	40

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
MCC	13	0,0	2
Total	13	0,0	2

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	61,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	200,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	2,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	6,0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	8,0
Total en k euros	277,0

AVIS GLOBAL

Le LHAC est une unité de recherche de petite taille. Existant depuis 40 ans et connue pour ses travaux sur l'histoire de l'architecture, l'unité est actuellement dans une dynamique de renouvellement à la fois thématique et générationnel, qui est conduite sous la direction de deux enseignantes-chercheuses titulaires, l'une dans le champ de l'histoire et la seconde dans le champ de l'anthropologie. Dans un cadre désormais plus étendu, le renouvellement des membres et l'élargissement des orientations premières ont ouvert la porte à des questionnements sur les enjeux contemporains de la patrimonialisation, le devenir des territoires métropolitains et ruraux dans le contexte de transition et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes, qu'elles soient techniques ou sociales. Ces trois thématiques peuvent paraître assez génériques, à l'image de celles que l'on trouve dans les Ensa, et demanderaient à être mieux spécifiées dans le paysage global de la recherche. Elles recoupent en grande partie les thématiques de Master de l'Ensa Nancy et interrogent une pratique pluridisciplinaire de recherche.

Les ressources restent modestes, la dotation de base est cependant augmentée grâce aux fonds propres issus de contrats (AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales). C'est incontestablement à l'échelle de l'écosystème de la recherche-action régionale que l'équipe est la mieux identifiée, comme en témoignent les projets financés par les partenaires. Ces initiatives vont aussi parfois au-delà des frontières, mais pas encore suffisamment.

Malgré deux années de pandémie et un déménagement dans des locaux provisoires à la suite d'un sinistre affectant le bâtiment d'accueil, l'équipe reste dynamique et bénéficie enfin de locaux et d'un service de valorisation de qualité.

La nouvelle direction a pris en compte les recommandations de l'évaluation précédente et a commencé à les mettre en œuvre malgré les difficultés liées à la période du covid. L'intégration dans l'ED 411, si elle est bienvenue et prometteuse, reste à ce jour inachevée.

Malgré un renouvellement des enseignants-chercheurs non négligeable (15 d'entre eux ont autour de 40 ans), des risques perdurent sur le maintien et l'attraction de profils chercheurs (HDR ou docteur), au risque de grever la capacité de recherche de l'équipe. L'une des priorités serait donc d'accroître et de conserver les docteurs et surtout les HDR avec un profilage des postes pour renforcer les thématiques existantes ou la transversalité émergente.

Ces risques soulèvent de façon récurrente la question du périmètre minimal critique du LHAC et amènent à se demander si un rapprochement a été envisagé vers d'autres unités de recherche, UMR, EA ou autres.

Autour des trois axes définis, la production des chercheurs (dont le nombre de permanents reste modéré, une vingtaine) semble progressivement s'équilibrer, voire s'amplifier et trouver de fructueux points de convergence dans les « inter-axes ». Pour rendre plus visibles et mieux tangibles cette ouverture et la pluralité des thématiques de recherche, l'unité s'est engagée depuis 2014 dans l'édition scientifique, engagement qui devrait s'affermir (comité scientifique de revue, projet d'édition en architecture). La lisibilité des travaux menés au LHAC est un enjeu pour l'attractivité de l'unité. La production du LHAC mériterait une plus grande visibilité (site web, rapport annuel d'activités).

Le nombre de doctorants est cohérent (11 doctorants) par rapport à l'encadrement : l'unité compte une enseignante-chercheuse HDR permanente, la seconde est associée et émrite. L'encadrement des doctorants est ouvert à des membres non HDR, trois sont en codirection avec une membres interne de l'unité et deux avec des membres extérieurs. Leur production montre une dynamique scientifique, et ce malgré les difficultés d'encadrement qui ont été compensées par des membres permanents volontaires.

L'unité fait état d'une volonté affichée d'inclusion des nouveaux membres aux parcours diversifiés, davantage en adéquation avec le profil des enseignants-chercheurs des Ensa. Par cette ouverture, elle affiche des activités et productions de recherche élargies dans leur contenu et leur mode opératoire, permettant de répondre à certains enjeux contemporains auxquels l'architecture doit pouvoir s'atteler. L'acronyme LHAC et sa pertinence au regard des évolutions thématiques et disciplinaires en cours peuvent aujourd'hui poser question au regard de la dynamique engagée. Le positionnement scientifique entre histoire, humanités et « contemporanéité » devrait se préciser.

L'insertion du LHAC au sein de son environnement universitaire et académique régional et national est réelle. Un effort pourrait être porté en direction du grand public comme des acteurs non académiques – notamment associatifs – afin d'assurer un plus grand rayonnement par des moyens de diffusion et de communication adaptés. Le nombre de doctorats Cifre (un sur les 11 doctorants) pourrait être légèrement augmenté - sans pouvoir être l'unique ressource doctorale - car ce format permet de développer des liens privilégiés avec les milieux socio-économiques régionaux et associant recherche et pratiques de transformation des espaces.

Globalement, l'unité doit être renforcée par le recrutement d'enseignants chercheurs docteurs et surtout de professeurs HDR au regard de l'évolution qui la caractérise et d'une dynamique présente à renforcer. Elle doit définir, avec le soutien de la direction de l'École et des instances, une véritable stratégie sur quatre ans pour mieux cibler ces recrutements dans différents champs et, par ailleurs, veiller à mieux définir son périmètre scientifique et affirmer, avec plus de visibilité, ce qui caractérise sa production (thématiques, ressources,

outils...). Au regard des fragilités déjà pointées lors du précédent rapport, il conviendrait de procéder à une accélération de la transition en cours.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le LHAC est devenu en 2017 équipe d'accueil EA7490 peu après le précédent rapport qui le recommandait. Le rapport d'autoévaluation reconnaît que la faiblesse des capacités d'encadrement de thèses (un seul HDR titulaire permanent) n'a pas été totalement résolue, même si la codirection de thèse tend à se développer.

En réponse aux recommandations, un séminaire scientifique de recherche régulier a été mis en place à raison de 4 séances annuelles minimum, selon un format de séminaire doctoral ou de séminaire de recherche et reposant sur les trois axes du laboratoire. Les séances sont menées en mode hybride après les visioconférences mises en place à la suite de la pandémie.

Le LHAC était aussi invité à mieux définir son périmètre d'étude pour renforcer sa visibilité scientifique, tout en pratiquant une ouverture et une complémentarité entre les recherches fondamentales et appliquées. Le laboratoire semble désormais s'inscrire dans une pluridisciplinarité en acte pouvant articuler parfois des liens transversaux entre recherche fondamentale et appliquée (exemple de l'ANR Résilience en milieu scolaire). Des progrès sont encore nécessaires pour spécifier le profil thématique du laboratoire.

Enfin, le précédent comité d'évaluation invitait le collectif à intensifier les publications dans des revues ACL et à doter les *Cahiers du LHAC* d'un comité scientifique. Le conseil du laboratoire a validé la mise en place d'un comité scientifique à l'automne 2021 et la nécessité d'ouvrir la publication aux regards scientifiques extérieurs a été collectivement reconnue et affirmée. Les publications dans des revues ACL de langue française sont déclarées en progression.

Globalement, donc, la direction et son conseil sont convaincus et volontaires pour avancer dans les directions préconisées au regard des moyens qui leur sont dévolus et des personnels qui composent l'unité. Une politique claire de l'établissement et des tutelles devrait désormais y contribuer, faute de quoi les efforts collectifs du laboratoire seront fragilisés et les missions de recherche des établissements seront compromises.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

Le laboratoire veille à disposer de ressources complémentaires à la dotation de base à travers des collaborations locales, régionales et différents financements de projets. Bien que réparties en trois axes, certaines ressources humaines ou financières sont mutualisées pour organiser les échanges (séminaires) et collaborations «inter-axes». Il n'est pas fait mention de problèmes particuliers quant aux locaux (63 m²), infrastructures, plateformes et matériels ou ressources documentaires nécessaires aux activités de recherche qui ont cours dans l'unité. Les ressources financières et humaines demeurent globalement modestes et l'unité reconnaît que les montages de projets de financement demandent des compétences spécifiques : ce point devrait être amélioré par le recrutement d'un personnel administratif nécessaire au niveau de l'établissement.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs scientifiques de l'unité sont assez diversifiés et en cours de redéploiement dans le cadre d'un schéma scientifique à affermir. Dans le contexte des Écoles d'architecture qui associent par nature différents champs disciplinaires, le renouvellement des membres et l'élargissement des orientations premières ont ouvert la porte à des questionnements sur les enjeux contemporains de la patrimonialisation, le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes, qu'elles soient techniques ou sociales. Les thèmes-axes sont représentés au conseil de laboratoire, ce qui permet de discuter les programmes, le devenir et les interactions. Les orientations définies s'inscrivent globalement dans les politiques des tutelles tout en apportant le sens critique nécessaire et en explorant des objets et des méthodologies de recherche renouvelés par les évolutions contemporaines et leurs impacts sur l'environnement construit. Tout en assumant la déclinaison de son acronyme originel, le LHAC souhaite aujourd'hui se positionner comme une équipe aux ambitions fédératrices au sein de l'École d'architecture de Nancy. Les impacts sociétaux, voire économiques (écologiques) commencent à être identifiés par les thématiques de recherche émergentes autour des questions environnementales, climatiques et de biodiversité, mais aussi par la question du vivant, ou encore celle du genre.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

La direction du laboratoire est assumée par deux collègues de disciplines différentes (anthropologie et histoire) ; l'une possède l'HDR et la seconde a le projet de la soutenir. Ce duo exprime sans aucun doute une volonté de complémentarité et de collaboration entre composantes des sciences humaines autour de l'architecture. Un conseil de laboratoire associe les représentants de chaque axe de recherche, ce qui devrait permettre de les préciser et de leur donner les moyens de se développer en accentuant leurs fondements épistémologiques et méthodologiques, de manière collégiale et « inter-axes ». La taille modeste de l'unité et le nouveau plateau de locaux, comme la représentation des différents axes au conseil de l'équipe, semblent permettre une circulation aisée des informations entre les membres. Il faut noter que dans la période évaluée, l'équipe a dû tout à la fois faire face à la pandémie et à un sinistre dans le bâtiment d'accueil. Ces événements ont eu des effets sur le fonctionnement du LHAC qui a, malgré tout, réussi à maintenir un lien vivant entre ses membres.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité présente un profil d'activité conforme aux missions de recherche dans une École d'architecture, en centrant les travaux sur des enjeux contemporains de la société et de l'environnement construit abordés du point de vue historique, critique et selon certaines perspectives pratiques. Les champs représentés par les EC (Ensa Nancy ou autre établissement) couvrent ainsi le spectre : sept EC en Théorie et Pratique de la Conception Architecturale (dont 2 docteurs, mais l'un ayant muté en 2022), quatre EC en Ville et territoire, quatre EC en Histoire et culture architecturale (dont 4 docteurs), trois EC en Sciences Humaines et sociales (tous docteur-es dont l'une HDR) et deux EC en Art, techniques de représentation (1 doctorat en projet). Il faut noter que, sur 40 membres déclarés (13 EC permanents en activité, 10 associés et 11 doctorants, auxquels s'ajoutent 5 personnels d'appui à la recherche permanents ou associés et 1 postdoctorant), treize membres sont intégrés dans l'unité depuis 2015 et on relève cinq départs. Le renouvellement générationnel et thématique est un élément important dans l'évolution des ressources en personnel et dans la dynamique de recherche. Sur les neuf doctorants de l'unité au 31 décembre 2021, six sont financés et trois sont des titulaires ou contractuels (deux inscrits supplémentaires en 2022).

Les ressources budgétaires sur la période évaluée multiplient par plus de trois, grâce aux différents contrats, l'aide initiale des tutelles (celle du BRAUP qui elle-même a augmenté depuis 2017). L'Ensa apporte aussi un soutien par la gratification de stages et l'aide à la publication, ainsi que par une aide en personnel d'accompagnement et de valorisation de la recherche (partagée entre le LHAC et le CRAI). Ainsi, l'Ensa accompagne la création en 2020 de la chaire « Nouvelles ruralités » et le CA de l'Ensa a voté un transfert de charges de recherche pour cette chaire. Les décharges pour recherche ont été estimées suffisantes par

l'équipe jusqu'en 2021. L'unité estime aussi avoir bénéficié de ressources adéquates pour ses activités que la crise sanitaire a fortement réduites en frais de colloques et journées d'étude.

Par rapport à son environnement immédiat de recherche, l'ancrage dans l'Ensa et ses programmes pédagogiques ou ses instances (membres du laboratoire élus aux instances) semble assuré. Une thématique de Master est étroitement liée à l'axe 1, et les deux autres axes se déploient aussi en deux autres domaines de Master. Le dialogue avec la pédagogie et le programme de l'École paraît constructif, les directrices du laboratoire sont invitées aux réunions de la CR et du CPS de l'Ensa (sans droit de vote).

Bien que l'unité ne soit pas intégrée à l'un des huit pôles de l'ED « Fernand Braudel - Humanités nouvelles », une membre du LHAC fait partie du conseil de l'ED. Des liens sont donc noués avec l'École Doctorale de l'université de Lorraine et des échanges avec un laboratoire de sciences sociales sont organisés (jury, séminaires).

Plusieurs actions de recherche sont ancrées dans le territoire Grand-Est et le niveau local-régional est bien identifié à travers des partenaires habituels des Ensa (CAUE par exemple) mais aussi à travers les PNR par la création récente de la chaire « Nouvelles ruralités - Architecture et milieux vivants ». L'articulation de la recherche au territoire est aussi illustrée par d'autres partenariats (AMI eau et santé). Ces collaborations permettent de confronter la recherche à des problématiques nouvelles (en termes d'enjeux comme de disciplines d'approche) qui peuvent être dynamiques et adaptées à la période actuelle.

Enfin, plusieurs collaborations avec des pays voisins sont organisées, notamment avec la Belgique et le Luxembourg, ce qui montre que le cadre régional peut être dépassé encore davantage à l'avenir.

Points faibles et risques liés au contexte

Parmi l'ensemble des permanents, deux HDR sont déclarées en cours et huit seulement sont titulaires d'un doctorat. Parmi les sept EC non titulaires des Ensa (associé, vacataire ou en CDI), deux seulement ont un doctorat, ce qui diminue singulièrement la part des docteurs dans l'équipe de recherche des permanents (9 sur 20).

À partir de 2022, l'enveloppe totale des transferts de charges pour recherche de l'Ensa n'a plus permis d'assurer 128 h de transfert aux docteurs.

Le remplacement du précédent directeur de la recherche en arrêt de l'Ensa a été effectué à la rentrée 2022 par un recrutement, limité cependant pour le moment à une année reconductible. La recherche de financements à l'avenir appelle pourtant des compétences pérennes en matière de montage de projet que l'Ensa et les tutelles devront apporter.

Le budget initial récurrent est multiplié par plus de trois certaines années, mais reste modeste, même si les recherches sont déclarées peu dispendieuses par l'unité elle-même. La participation de la directrice du LHAC au conseil scientifique de l'établissement devrait permettre un dialogue constructif pour renforcer la place et la pérennité de la recherche et accroître son rôle dans l'enseignement et dans la société.

Par rapport à son profil d'activité scientifique, si l'ancrage de l'unité dans les développements pédagogiques semble assuré, le champ de repérage du laboratoire comme centre de recherche en architecture mérite d'être mieux mis en avant au sein de l'Ensa et à l'extérieur. Les pages présentes sur le site de l'Ensa pour communiquer et valoriser l'unité illustrent cette limite dont le laboratoire est conscient.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Bien inscrits dans leur environnement local lorrain en cohérence avec la politique de l'établissement, les membres de l'unité participent à des programmes nationaux de la tutelle (HensA20), ou à des réseaux (espace rural) à des comités de lecture ainsi qu'à des comités de rédaction (3 revues en sciences humaines et 2 en architecture) et commencent à être impliqués dans des ANR et des associations internationales (Docomomo). Ces participations montrent une présence dans les champs et l'actualité correspondant aux objectifs scientifiques couverts par l'unité.

Les actions scientifiques propres à chacun des trois axes sont représentées par deux de leurs membres en conseil de laboratoire qui en compte neuf au total, ce qui permet de mettre en discussion les objectifs scientifiques et les thèmes transversaux. L'ensemble des personnels de l'unité est associé à l'élaboration de sa politique de recherche.

Points faibles et risques liés au contexte

Il n'y a pas de plan de recrutement établi en fonction des objectifs scientifiques de l'unité pour l'avenir, alors même que les besoins en encadrement de la recherche sont tels qu'ils pénalisent l'équipe. Il n'y a pas de coordinateur HDR du thème 2 alors que les deux autres thèmes sont couverts par chacune des deux directrices dont l'une est nantie de l'HDR et la seconde dans sa préparation.

Si l'élargissement thématique appelle une multiplication des sources de financement, comme le note le rapport d'autoévaluation, on peut se demander comment cet élargissement sera possible compte tenu du faible nombre d'enseignants-chercheurs, docteurs ou HDR, susceptibles de porter les projets.

Les axes semblent correspondre aux champs disciplinaires (Histoire, SHS, VT, TPCAU), ceci n'est pas un mal en soi, mais l'importance de l'inter-axe est grande pour ménager des synergies tout en assurant les champs de compétences spécifiques. Il existe un fort recoupement entre les pratiques pédagogiques et celles dites de recherche.

La valorisation était en cours de redéploiement après la précédente évaluation de l'Hcéres et elle l'est toujours. Il est nécessaire de stabiliser la situation, notamment dans la perspective de relance des *Cahiers du LHAC* dans une version plus ouverte à l'extérieur et selon des critères scientifiques de sélection des articles.

Les relations à l'international demeurent plutôt bilatérales (avec la Belgique ou le Luxembourg par exemple) : quelques thèmes portés par l'unité pourraient bénéficier d'une perspective plus internationale. Ces relations mériteraient d'être mieux formalisées en développant par exemple des partenariats privilégiés avec des acteurs choisis.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le réaménagement des bureaux récents a eu pour objectif d'améliorer le confort de travail et des espaces de convivialité. Attentive aux besoins des doctorants, l'unité a pu organiser des moments d'échange durant la crise pandémique. L'unité se conforme aux dispositions de l'établissement en matière de risques psychosociaux. Elle est engagée dans le plan d'action concernant ces risques et est soucieuse du respect de la charte contre les violences sexuelles.

L'unité dispose d'un règlement intérieur depuis 2016 afin d'engager le plus de personnes possible au sein de son conseil qui est élu par les membres permanents et qui discute de la répartition du budget, des critères d'aide, de la politique éditoriale, comme de l'intégration de nouveaux membres. L'effort de clarification des différents statuts des membres de l'unité et le renouvellement des outils de gouvernance de l'équipe est à souligner même s'il reste encore à clarifier.

Le LHAC ne manipule pas de données sensibles et l'établissement précise les procédures et bonnes pratiques concernant l'utilisation des outils informatiques. Il faut noter que le recrutement d'un ingénieur d'étude responsable de l'informatique pour la recherche est programmé par l'Ensa.

Pour la protection de l'environnement, des petits gestes sont mis en place à la mesure de leurs effets, dans l'attente de politiques générales plus claires et globales promues par les échelons supérieurs.

À propos du plan de continuité des activités, l'unité suit la politique de l'établissement et a tiré les leçons de la crise sanitaire en favorisant les séminaires et rencontres en hybride, bien que la participation physique soit préférée.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité a une politique d'intégration des EC en son sein, leur permettant de candidater et de voter au conseil de laboratoire. Elle est en conformité avec la politique de la tutelle ministérielle qui vise à considérer la majorité des enseignants des Ensa comme des enseignants-chercheurs. Cependant, cette intégration ne doit pas amoindrir la définition et la spécificité de la recherche scientifique et doit être équilibrée pour garantir une

recherche définie par la clarté des méthodes mises en œuvre et transmissibles, l'utilisation de corpus définis et la production de connaissances nouvelles.

L'adaptation aux changements globaux paraît encore insuffisamment prise en considération, même si cette question ne relève pas nécessairement de l'unité mais plutôt de l'établissement et de politiques plus globales.

Il serait nécessaire d'être attentif à l'archivage des données de recherche sur le long terme, voire de disposer d'une documentation propre à l'unité. Ainsi créer une collection des productions scientifiques du LHAC sur Hal SHS permettrait de donner corps, visibilité et unité à l'équipe tout en sauvegardant les données anciennes et nouvelles.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

Le LHAC est une unité de recherche construite initialement autour de l'histoire de l'architecture contemporaine dont elle a tiré une partie de sa notoriété à l'échelle nationale. Avec la réforme du statut des enseignants et de nombreux départs à la retraite, l'équipe a été profondément renouvelée et, avec elle, les thématiques portées. Une restructuration, toujours en cours, a permis d'intégrer ces nouvelles thématiques et approches avec à la clé plusieurs programmes de recherche, y compris une recherche ANR portée en propre et de nombreux partenariats avec les acteurs académiques et institutionnels locaux et régionaux.

L'équipe a pris en compte les recommandations de l'évaluation précédente en mettant en place un dialogue interne plus soutenu (séminaire) y compris avec les doctorants.

Malgré l'important renouvellement des enseignants-chercheurs, des risques persistent sur le maintien des profils de chercheurs (HDR ou docteur) et sur les capacités de l'unité à les attirer sous peine de grever sa capacité de recherche. La politique d'accueil des EC docteurs et HDR a été évoquée par la nouvelle direction avec l'établissement, qui ne l'a pas encore mise en œuvre pour renforcer cette attractivité.

Les nouveaux locaux, la bénévolence des EC, l'intégration à l'ED 411, l'octroi de charges d'enseignement permettent aux doctorants de mener leurs travaux de recherche dans des conditions satisfaisantes. La capacité d'encadrement est toutefois réduite, ce que le recrutement d'HDR pourrait atténuer. L'intégration dans l'ED 411, si elle est bienvenue et prometteuse, reste à ce jour inachevée, la discipline de l'architecture n'y figure pas et l'établissement n'a pas accès aux contrats doctoraux de l'université. L'équipe, de petite taille, est pourtant dynamique et elle bénéficie de locaux et d'un service de valorisation de qualité, ce qui devrait être mis en avant pour accroître l'attractivité.

La lisibilité des travaux menés au LHAC est aussi un enjeu pour l'attractivité de l'unité : elle passe par la poursuite de la structuration des recherches par des axes forts et pérennes, et par la communication des recherches à l'international ou en langue étrangère. L'affichage des travaux au moyen, par exemple, d'un site web dédié manque à la communauté scientifique et, au-delà, aux partenaires institutionnels.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LHAC dispose d'une notoriété dans la recherche en architecture, notamment grâce à la longue tradition d'études et de publications scientifiques en histoire de l'architecture contemporaine. La longévité de la structure (37 ans) et la marque scientifique de plusieurs collègues témoignent d'une forme de continuité et d'une spécialisation reconnue dans ce champ de recherche.

Pour autant, de profondes mutations et notamment un renouvellement du personnel chercheur ont élargi le spectre des recherches menées au sein de l'unité. La réforme du statut des EC de 2018 et de nombreux départs à la retraite se sont traduits par l'incorporation de nouvelles thématiques de recherche dans l'unité. Ces recherches s'inscrivent dans un plus grand nombre de disciplines et témoignent aussi d'une tendance à la pluridisciplinarité accrue, attractive en architecture. Parmi les recrutements, deux enseignants-chercheurs ont contribué à renforcer le potentiel de publications scientifiques et, pour la collègue HDR, à maintenir la capacité d'encadrement doctoral.

L'équipe de direction de l'unité a non seulement acté cette évolution, mais a aussi souhaité structurer la démultiplication des objets, outils et méthodes de recherche. Par cet effort de mise en place d'un dialogue scientifique entre champs et disciplines, l'unité a soutenu la création d'une chaire pluridisciplinaire dont le potentiel scientifique est prometteur, quoiqu'encore insuffisamment exploité. L'actualisation des thématiques de recherche autour d'enjeux contemporains tels que l'adaptation aux changements globaux est de nature à renforcer l'attractivité du LHAC, notamment auprès des jeunes chercheurs et dans le contexte d'un fléchage accru des financements nationaux et locaux vers ces questions.

L'unité a été rattachée par convention à l'École Doctorale « Fernand Braudel/Humanités Nouvelles » (ED 411) sous le mandat précédent, ce qui a permis une reconnaissance dans la conduite du doctorat au sein de l'Ensa Nancy et de l'équipe. La trajectoire de normalisation des pratiques scientifiques, notamment pour les jeunes chercheurs se poursuit.

L'unité a investi une dynamique de publications scientifiques avec la création des *Cahiers du LHAC* en 2014. De plus, après plusieurs années de refus, le LHAC pourrait envisager une collection « Architecture » aux Éditions de l'université de Lorraine (EduL). Ces publications, même si elles sont chronophages, sont un levier de structuration et d'attractivité pour l'ensemble de l'équipe.

Enfin, le LHAC rayonne à l'échelle nationale par la participation de ses membres à différentes instances et par les missions d'expertise qui leur sont confiées. Plusieurs collègues sont experts pour les instances académiques nationales : Conseil National des Enseignants-Chercheurs des Écoles d'Architecture (Cnecea), l'Hcéres, l'ANR, l'Inserm, l'Institut d'Études Avancées de Paris, l'université de Kanazawa. L'unité est aussi sollicitée par les partenaires institutionnels avec, par exemple, une mission d'expertise pour le service Inventaire et Patrimoine de la région Bourgogne-Franche-Comté. Un collègue est particulièrement actif dans les conseils scientifiques de partenaires tels que le Parc national du Mercantour, le PNR des Ballons de Vosges et la fédération des PNR.

Points faibles et risques liés au contexte

Même si les recherches ont une vitrine sur le site de l'Ensa Nancy, celle-ci reste modeste avec un contenu très général. L'absence de site web dédié ne permet pas de suivre l'actualité scientifique, notamment celle des trois axes et des actions « inter-axes ». L'affichage semble déséquilibré au profit des actions spécifiques puisque la chaire « Nouvelles ruralités » dispose d'une page web spécifique sur le site de l'Ensa.

Plus généralement, malgré les collaborations de recherche utiles et nombreuses avec d'autres collègues du site lorrain, l'unité ne bénéficie pas d'une taille suffisante pour déployer des recherches structurantes à l'échelle internationale. Avec la démultiplication des thématiques et des orientations disciplinaires, le risque est celui d'une individualisation excessive des recherches qui pourrait jouer contre la recherche collective de l'unité – risque cependant qui menace toute structure en croissance.

Par ailleurs, des risques pèsent sur la pérennité des recherches actuelles. L'objet (covid) de l'ANR Résilience pourrait être lu comme conjoncturel, même si cela ne l'est évidemment pas. Quels prolongements peuvent être envisagés pour soutenir le collectif au-delà du contrat ? De la même façon, qu'advient-il des partenariats avec les PNR lorsque le porteur partira en retraite ?

Des champs thématiques pluridisciplinaires et multi-partenariaux comme ceux qui sont développés dans la chaire « Nouvelles ruralités - Architecture et milieux vivants » ne semblent pas encore exploiter suffisamment le potentiel scientifique. La production repose essentiellement pour le moment sur les rendus des étudiants alors même qu'ils sont tout autant des livrables que des corpus.

Comme l'unité le souligne à juste titre, l'enrichissement thématique et disciplinaire peut être aussi une source de dispersion et de dégradation de la lisibilité des recherches de l'unité. L'une des priorités serait donc d'accroître et de conserver les docteurs et surtout les HDR avec un profilage des postes pour renforcer les thématiques existantes ou la transversalité émergente.

La discipline architecture manque encore de visibilité et de reconnaissance au sein du pôle lorrain ainsi qu'auprès des doctorants. L'ED 411 ne comprend pas de mention Architecture et les doctorants sont invités à s'inscrire dans d'autres disciplines, généralement celle d'appartenance du directeur de thèse. En l'état, la candidature à un contrat doctoral proposé par l'ED passe par une codirection avec un collègue de l'université de Lorraine, ce qui signifie donc que l'architecture reste invisible (contrairement à d'autres Écoles Doctorales).

Enfin, ces risques soulèvent de façon récurrente la question du périmètre minimal critique du LHAC, et amènent à se demander si un rapprochement a été envisagé vers d'autres unités de recherche, UMR, EA ou autres. Le CRAI est partie prenante de l'UMR MAP : l'intégration à une UMR serait-elle aussi envisageable pour l'unité ?

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

La participation des membres de l'équipe à toutes les instances de l'École montre un fort degré d'inclusion politique et aide par ailleurs à fluidifier les remontées de besoins et la redescende des informations de contexte. Les locaux semblent être appropriés au nombre des chercheurs, que ce soit pour les salles de travail ou les lieux de convivialité. La visite révèle des locaux spacieux, bien équipés et appropriés. Il n'en a pas toujours été ainsi durant le dernier contrat quinquennal. À cause de travaux, les membres de l'équipe ont dû être hébergés temporairement pendant près de quatre ans.

L'unité a développé une véritable politique d'animation scientifique qui participe de l'intégration et à l'interconnaissance des membres de l'unité. Des rencontres régulières, en plénière et par axe, associent les membres, les doctorants et parfois aussi des invités extérieurs.

Malgré la modestie de la dotation (au moins en valeur absolue), le LHAC a pu financer deux post-doctorants sur ressources propres. Le nombre de doctorants s'est accru durant la période, selon une proportion modeste, et un contrat Cifre témoigne de la mobilisation des collègues pour construire des financements avec les partenaires professionnels. Des missions d'enseignement sont aussi proposées aux doctorants pour les initier à la pédagogie.

Doctorants et enseignants-chercheurs disposent de moyens issus de la dotation (61 000 euros sur l'ensemble du contrat). Ils peuvent solliciter le laboratoire pour financer leurs missions et projets dans la limite du budget alloué.

Points faibles et risques liés au contexte

Si la dotation permet de financer les membres du LHAC, participer à des événements scientifiques lointains peut être rendu difficile faute de crédits suffisants. Cela peut pénaliser la valorisation de la recherche et réduire d'autant sa visibilité.

Au vu des nombreux partenariats locaux et régionaux, le vivier Cifre semble encore insuffisamment exploité. L'attractivité doctorale reste encore très limitée à cause d'un manque d'HDR, de la faiblesse des financements et de l'absence de support pour contrats doctoraux fléchés Ensa au sein de l'ED 411.

L'arrivée de nouveaux membres HDR et docteurs a donné un souffle nouveau au laboratoire. Pour autant, des départs ont aussi été enregistrés, qui sont le jeu des mutations que connaissent tous les établissements d'enseignement supérieur. En raison de la taille de l'unité, même un faible nombre de départs peut avoir de lourdes conséquences pour la dynamique scientifique collective.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

Malgré la taille réduite de l'unité, l'équipe a été lauréate de plusieurs programmes de recherche d'importance nationale : l'ANR résilience dont elle est coordinatrice et, comme d'autres Ensa, HensA20 (Braup) ou la chaire « Nouvelles ruralités ». L'ANR Résilience est particulièrement structurante puisqu'elle fait travailler 5 membres de l'unité autour de l'architecture scolaire en contexte pandémique. La gouvernance collective de ce projet, les objets travaillés et la valorisation contribuent au rayonnement de l'unité aussi bien localement que dans le panorama de la recherche sur les approches relationnelles entre dispositifs techniques et pratiques.

C'est incontestablement dans l'écosystème de la recherche-action régionale que le LHAC rayonne le plus, comme en témoignent les nombreux projets financés par les partenaires tels que le CAUE 54, le Grand Nancy, la Région Grand Est, la Ville de Reims, la DRAC Grand Est, le PSDR4... Ces initiatives vont aussi au-delà des frontières, comme le montre par exemple la collaboration avec l'université de Liège pour la réalisation du guide *Verviers, Spa et Ostbelgien*. L'équipe montre une bonne capacité à tisser des collaborations de recherche et à travailler en réseau, notamment avec les partenaires institutionnels.

Aux succès aux appels à projets, s'ajoutent les financements émanant de réseaux et partenariats. Citons la collaboration avec le réseau PNR, l'investissement de deux collègues aux activités du réseau « Espace rural, projet spatial » ou bien encore la participation d'une membre du LHAC à Docomomo (Documentation et Conservation du Mouvement Moderne) jusqu'en 2020.

Points faibles et risques liés au contexte

Même si ce point ne relève pas uniquement du laboratoire, le LHAC n'est pas impliqué dans les Projets d'Investissements d'Avenir (PIA) ni dans des projets ou réseaux de recherche internationaux. Ce manque d'ancrage relève en partie aussi de la politique de l'établissement et des enjeux politiques de site. L'équipe ne participe pas non plus à des projets européens.

Il est à noter que, pour chacun des projets mentionnés, peu de membres du LHAC contribuent simultanément. Enfin, les collaborations académiques restent plus en retrait par rapport aux collaborations institutionnelles.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LHAC dispose de locaux spacieux et relativement bien configurés pour les usagers. Cela n'a pas toujours été le cas, puisqu'un sinistre en 2017 a contraint les équipes à occuper des locaux temporaires à l'École des Beaux-Arts de Nancy. Avec le retour dans les locaux de l'Ensa Nancy en 2021, la situation s'est améliorée et stabilisée. Les doctorants du LHAC peuvent profiter d'une salle commune avec ceux du MAP qui est équipée d'un espace de convivialité. Les chercheurs bénéficient d'un plateau commun alors qu'ingénieur et direction disposent de bureaux spécifiques. L'ensemble des fonctions recherche sont rassemblées sur un même étage, ce qui est un gage d'efficacité et de visibilité. Une salle « vitrine » de la recherche est mise en place par l'Ensa. Archives et espace de stockage en sous-sol complètent la surface dédiée.

Le service de la valorisation, même s'il n'a pas encore permis l'élaboration et la mise en ligne d'un site web spécifique au LHAC, soutient la production et l'animation scientifiques de l'équipe. Ce soutien se traduit notamment par l'affichage du travail de recherche au sein de l'établissement.

Le LHAC ne dispose pas d'équipement particulier ni de compétences technologiques spécifiques, mais ne signale aucune difficulté d'accès à des outils informatiques performants.

Points faibles et risques liés au contexte

Au-delà du sens strict de l'équipement, l'unité n'a pas de bibliothèque recherche consacrée.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

Depuis sa création en 1985, le laboratoire de Nancy bénéficie d'une solide expérience de recherche en histoire de l'architecture contemporaine et présente des publications spécialisées consacrées notamment au patrimoine et aux critères de patrimonialisation. Le renouvellement des enseignants-chercheurs (départs à la retraite, arrivées de nouveaux) a cependant rendu nécessaire de revoir et d'actualiser les orientations du LHAC qui, de laboratoire spécialisé en Histoire, tend à devenir progressivement un laboratoire d'École ouvert aux différents champs disciplinaires. Pour opérer cette mutation déjà à l'œuvre lors de la précédente évaluation, le LHAC a dû recentrer ses objectifs autour de trois axes - aux intitulés génériques mais fédérateurs - qui ont légèrement évolué ces dernières années pour être mieux en phase avec les problématiques contemporaines et les centres d'intérêts des chercheurs nouvellement intégrés. Cette évolution a de fait des répercussions sur la production scientifique de l'unité : diversification de la production (intégration d'autres thématiques que l'histoire), diversification des approches et des méthodes, croisement des regards (plusieurs champs disciplinaires sur un même objet d'études, notamment dans la production « inter-axe »). Cependant, si la production annoncée pour la période 2016-2021 rend compte du potentiel de recherche de l'unité, la présentation des productions devrait suivre les catégories définies par le guide des produits de la recherche en 2021. La production annoncée (15 auteurs différents pour 45 articles déclarés scientifiques) sur la période 2016-2021 reste encore relativement importante sur l'histoire de l'architecture (due notamment à l'activité toujours soutenue des anciens membres permanents, devenus associés depuis leur départ à la retraite). Le risque est grand de voir s'amenuiser ce type de production si la politique de recrutement de l'École ne vise pas à pérenniser la présence d'enseignants-chercheurs titulaires dans ce champ de recherche et, en premier lieu, à garantir le recrutement de professeurs disposant d'une HDR. Par ailleurs, la visibilité des travaux de l'équipe doit aussi être renforcée et la production nouvelle - avec les *Cahiers du LHAC* qui constitue une initiative d'édition scientifique bienvenue - doit mieux se conformer aux exigences des ACL. Plus globalement, pour accompagner cet élan et asseoir la production scientifique, des moyens humains (recrutements d'enseignants-chercheurs de catégorie 1) et financiers doivent être renforcés, avec le soutien de la direction de l'École comme du Ministère de tutelle (plus de transferts de charges recherche, plus de CER...). La qualité de la production scientifique de la recherche en architecture ne peut reposer que sur une stabilisation des acteurs sur le long terme, conscients de ses enjeux et permettant d'anticiper les évolutions à venir.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Dans la période 2016-2021, l'équipe a été fortement renouvelée et la production diversifiée. La production des chercheurs (dont le nombre de permanents reste faible) semble progressivement s'équilibrer, voire s'amplifier et trouver de fructueux points de convergence dans les « inter-axes ». Le laboratoire souhaite conserver cette double implication dans des productions à destination des scientifiques comme à destination des praticiens et des étudiants.

Pour rendre plus visibles et mieux tangibles cette ouverture et la pluralité des thématiques de recherche, l'unité s'est engagée depuis 2014 dans l'édition scientifique avec *Les Cahiers du LHAC* qui comprennent quatre numéros et un hors-série (2015 : habitat et expérimentation/2017 : Des maisons métalliques pour L'Afrique/2018 : Patrimoine mondial Unesco/2021 : Connaître, penser, enseigner). Un futur numéro, en discussion, pourrait porter sur les Ruralités et faire l'objet d'un séminaire préparatoire réunissant l'ensemble des membres de l'unité. Par ailleurs, le projet de créer une collection « Architecture » aux Éditions de l'université de Lorraine (EduL) peut offrir une occasion bienvenue de valorisation scientifique.

Compte tenu du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR (une en activité, la seconde émérite), le nombre de doctorants apparaît cohérent (si l'on compte 5 docteurs par HDR). La production de ces doctorants (participation active à des journées d'étude et colloques, publication de premiers articles) montre une dynamique à l'œuvre et un accompagnement pour rendre leur production progressivement visible dans l'écosystème de la recherche en architecture.

D'après le témoignage des membres de l'unité lors de la visite du comité, la solidarité et l'entraide cimentent le groupe, les chercheurs plus aguerris relisant par exemple les papiers de ceux qui s'engagent dans la recherche. Un équilibre de production est établi progressivement entre les trois axes, en faveur des contributions

des nouveaux chercheurs. On note que, sur 45 articles scientifiques publiés dans la période évaluée, vingt portent sur des problématiques liées à l'histoire de l'architecture ou à des objets patrimoniaux.

Points faibles et risques liés au contexte

Au-delà de la production individuelle de ses membres, l'unité doit veiller à ce que la production collective, comme *Les Cahiers du LHAC*, puisse répondre à ses exigences scientifiques, ce qui n'est pas le cas actuellement. À ce jour, les quatre numéros ont été pilotés en interne sans conseil scientifique élargi, ni bénéficié d'un comité de lecture pour la sélection des articles. Les deux premiers numéros réunissaient quasi exclusivement des chercheurs historiens de l'architecture ou de l'art de l'unité dont la qualité de production est avérée ; si le troisième numéro sur le patrimoine mondial Unesco faisait appel à des auteurs (chercheurs et professionnels) aux parcours plus diversifiés, le quatrième recentrait son propos autour des productions et activités de l'unité, construit à partir de la recomposition des trois axes. Ce dernier Cahier mêle - de manière assumée - trois types de productions de niveaux scientifiques différents : « un article de fond issu d'une recherche en cours, un article critique lié à une action articulant recherche et enseignement et un article de réflexion ou d'opinion concernant un thème d'actualité ». Si l'on peut comprendre l'intérêt pour un groupe de trouver à chacun une place dans ces *Cahiers*, la perspective d'une reconnaissance nationale obligera de facto à élargir le spectre des personnels qui publient et à clairement distinguer et classer certaines productions (articles dits « à controverses », retranscriptions de conférences ou d'entretiens...). Dans la mesure où le laboratoire souhaite par cette publication viser à la fois les scientifiques ainsi que les praticiens et les étudiants, la nature des productions devra être plus clairement distinguée, sur la base du principe que la vulgarisation s'appuie sur des travaux scientifiques préalables.

Par ailleurs, le document faisant état de la production scientifique de l'unité tend intentionnellement à ne pas distinguer ce qui relève des contributions des membres titulaires, associés et émérites. Si, pour ces derniers, la production est encore significative, cette absence de distinction ne permet pas d'évaluer avec justesse la production réelle des membres de l'unité, au regard des critères du Hcéres, et surtout de mesurer sa solidité à moyen terme, *a fortiori* avec le départ d'un membre permanent publiant.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Marquée par un renouvellement générationnel et des mutations internes, l'unité ne ménage pas ses efforts pour maintenir une dynamique au sein d'une équipe réformée de chercheurs. Compte tenu du nombre restreint de membres permanents (auxquels peuvent être néanmoins ajoutés quelques membres associés anciennement permanents et publiants), la production apparaît satisfaisante, *a fortiori* si on la place en regard du renouvellement en cours, des moyens financiers et humains (13 EC titulaires de l'Ensa Nancy, auxquels s'ajoutent 7 EC non titulaires et 16 associés) et des calculs établis par le tableau de profil des tâches qui avance les chiffres de 30 % du temps consacré à la recherche et de 10 % à sa valorisation. Aux 45 articles de revue déclarés, s'ajoutent 28 articles de synthèse et revues bibliographiques, 23 monographies et ouvrages, dix-huit directions d'ouvrages scientifiques, 27 chapitres d'ouvrage. L'unité fait état d'un bilan important, notamment en matière de contrats et de conventions pour des projets susceptibles de mobiliser les membres de l'unité. Il faut noter un soutien affirmé de la tutelle et de l'Ensa Nancy à la recherche, notamment en matière de personnels dédiés (nouveaux arrivants en 2022, même si, dans le cas de la direction administrative de la recherche, le statut du contrat reste très précaire).

Points faibles et risques liés au contexte

Compte tenu de la part de la production scientifique émanant d'anciens permanents, aujourd'hui associés, qu'en sera-t-il pour la période qui s'annonce ? Sur 45 articles de revue déclarés, treize sont d'une seule auteure, et deux d'une seule page ne peuvent pas être comptés dans cette rubrique. Les quelques productions en anglais paraissent en nombre un peu faible. La production scientifique repose sur un nombre restreint d'enseignants-chercheurs, pour certains permanents, pour d'autres associés. Des déséquilibres se révèlent en creux et montrent que le nombre d'enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR mais aussi d'un doctorat (à peine la moitié des membres permanents) est trop faible ; que certains membres permanents (et associés) publient très peu et participent de manière encore trop ponctuelle à l'animation scientifique de l'unité. De ce constat, émergent plusieurs questions concernant la politique de recrutement d'enseignants-chercheurs de catégorie 1 propres à faire vivre l'unité et concernant aussi les modalités de répartition des transferts de charges pédagogiques entre les membres de l'unité au sein de l'établissement, en lien avec la commission recherche. Les enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR (ou en préparation) sont-ils suffisamment bien accompagnés par ces dispositifs ? Qu'advient-il des demandes de congé pour études et recherches portées par les membres de l'unité ?

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité fait état d'une volonté clairement affichée d'intégration de nouveaux membres aux parcours de recherche diversifiés, plus en adéquation avec le profil des enseignants-chercheurs des Ensa. Par cette ouverture, elle affiche des activités et des productions de recherche élargies dans leur contenu et leur mode opératoire, permettant ainsi de répondre à certains enjeux contemporains auxquels l'architecture doit pouvoir répondre dans les débats publics actuels et à venir.

À la demande de la Commission recherche, l'unité s'est engagée depuis 2020 à mieux rendre visible sa production à l'adresse de l'ensemble de la communauté enseignante de l'École (travaux de la Chaire « Nouvelles ruralités », journée Recherche), comme à celle des étudiants de Master (présentation des axes et des travaux, rentrée 2022).

Points faibles et risques liés au contexte

La production du LHAC reste encore trop confidentielle et mériterait une plus grande visibilité (site web, rapport annuel d'activités, publication sur les plateformes ouvertes type Hal).

Si l'unité assume « d'être le laboratoire d'une construction disciplinaire en marche et en doute » qui s'adresse à différents publics, elle devra néanmoins veiller à bien identifier les registres de production, et ce sans ambiguïté, tout en garantissant la rigueur de ses observations et de son corpus de travail.

La pertinence de l'acronyme LHAC au regard des évolutions thématiques et disciplinaires en cours peut aujourd'hui susciter des interrogations : au cours de la visite d'évaluation, une discussion a été ouverte sur la possibilité de remplacer le H du mot *Histoire* par celui des *Humanités*.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'insertion du LHAC au sein de son environnement universitaire et académique régional et national pourrait être améliorée grâce à un renforcement de ses moyens humains. Un effort pourrait être porté en direction du grand public comme des acteurs non académiques – notamment associatifs – afin d'assurer à l'unité, à ses membres et à leurs productions scientifiques, un plus grand rayonnement à la faveur de moyens de diffusion et de communication adaptés. La définition d'une recherche à la fois scientifique et actrice de la société, de manière indirecte ou directe, est nécessaire à l'heure des multiples canaux de diffusion d'opinions. Elle reste une posture difficile et couvre un enjeu typiquement contemporain (type d'implication, canaux de diffusion, relation expert/non expert, etc.).

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non-académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a des partenariats avec des institutions en dehors de son périmètre académique ou non académique, notamment avec l'INRA et la Région Grand Est, pour le projet Astral ; avec la ville de Saint-Dié-des-Vosges, pour une exposition ; avec la Communauté de communes « Mad & Moselle » et le CAUE 54, pour le projet « Reconstitution villages détruits – MAD & Moselle » ; avec la Drac Grand Est et la Mairie de Reims, pour le projet « Where-What-Reims » ; avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges, pour le projet « Étude historique Saint-Dié-des-Vosges » ; avec la métropole du Grand Nancy, pour les Rencontres Interdisciplinaires Mutations ; avec le CAUE 54, pour un jeu et une exposition adressés au grand public. L'unité a ou a eu également des partenariats avec les PNR Ardèche et les PNR Pyrénées Catalanes, et, par un membre de son équipe, avec l'association « Avenir Radieux ». L'unité a donc de fortes interactions avec des acteurs non universitaires aux niveaux local et régional comme aussi, à l'échelle nationale, avec des institutions de territoires plus éloignés, sur plusieurs thématiques (urbanistiques, historiques, artistiques et autres) et s'adressant à des acteurs ou publics non académiques variés, et souvent avec des enjeux d'actualité. La chaire partenariale

«Nouvelles ruralités - Architecture et milieux vivants» offre l'occasion d'un engagement durable et continu avec les PNR.

Ces engagements montrent un ancrage certain sur des enjeux d'aménagements et selon des problématiques que la recherche alimente plus fondamentalement, avec le recul nécessaire et indispensable. En outre, l'implication dans l'unité, en tant que membres permanents, de praticiens crée un contexte potentiellement favorable au développement de partenariats avec le monde des professionnels de l'architecture (par exemple, avec les thèses Cifre — même si ce type de thèse est parfois révélateur des tensions entre le monde académique et le monde économique —, et avec les thèses sur validation d'acquis d'expérience qui permettent de prendre un véritable recul scientifique et suffisamment objectivé avec cette expérience personnelle).

Points faibles et risques liés au contexte

Les différentes interactions non académiques sont présentées comme des initiatives plus ou moins isolées, ne relevant pas d'une stratégie identifiable, malgré la persistance de certains acteurs (régionaux surtout) et la poursuite dans le temps de certains projets (notamment ceux dans le cadre de la chaire «Nouvelles ruralités»). D'ailleurs, la chaire susmentionnée est davantage liée à l'enseignement et sa production scientifique n'est pas encore confirmée. Certaines des actions relèvent d'initiatives individuelles des membres de l'unité. Il y a donc un risque de dispersion et de perte d'une dynamique plus collective ou fédératrice, la plupart des projets mentionnés étant de courte ou moyenne durée, ou de petite ou moyenne envergure. L'unité n'accueille pas de professionnels (hormis les enseignants-chercheurs praticiens de l'Ensa) et ne met pas à disposition ses personnels au sein de structures non académiques ; en outre, elle n'a pas développé à ce jour de partenariats non académiques pour la production de thèses de doctorat, à l'exception d'un doctorat financé par la Région Grand Est — ce qui est déjà un atout.

Les partenariats non académiques permettant de relever des défis technologiques sont à ce stade embryonnaires et ne dépassent pas le périmètre de l'unité. Toutefois, le profil de l'unité n'est pas orienté vers ce type de recherches.

L'unité n'est pas engagée dans des activités de science participative : encore une fois, les limites de taille et de moyens rendent l'ensemble de ces perspectives difficiles à assumer et la seule volonté ne suffit pas à porter autant de responsabilités sans transfert de charges systématiques pour les docteurs et les titulaires de l'HDR effectivement impliqués dans la recherche.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les nombreux partenariats au niveau local, régional et même national pourraient créer les conditions pour que la production de l'unité atteigne plus largement le monde socio-économique.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité a peu d'interactions véritablement ciblées avec le monde socio-économique. L'unité n'a pas développé à ce stade de ressources scientifiques et technologiques valorisées au plan économique et n'est pas impliquée dans le monde entrepreneurial, mais, en même temps, il faut reconnaître que ses axes de recherche ne favorisent pas de telles orientations. À un niveau plus général, les actions de l'unité en vue de la sensibilisation du monde socio-économique relèvent d'initiatives plutôt individuelles - et pour la plupart assez indirectes, non ciblées - de certains membres de l'unité (dont un qui a quitté l'unité à ce jour).

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité contribue à des manifestations adressées au grand public, notamment à des expositions à l'échelle de sa région et à des conférences. Elle a également mené des actions de médiation dans des collèges. Son ancrage et son implication au niveau local et régional constituent un point fort.

Points faibles et risques liés au contexte

Les actions de partage de connaissances avec le grand public consistent principalement en des expositions, pour lesquelles le niveau d'expertise est bien utilisé, même si le lien entre ces actions et les recherches menées dans l'unité n'est pas toujours totalement évident. Ces actions pourraient alors sembler, au moins en partie,

avoir lieu un peu à la périphérie des autres activités de recherche du laboratoire. Aussi, si l'ancrage territorial de l'unité est en soi un avantage, l'absence d'actions plus importantes et soutenues au niveau national, voire international, est certainement un point faible.

C - RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Un plan de recrutement dans les champs nécessaires à la réalisation du programme de recherche devrait être établi collectivement par l'unité pour la période à venir en fonction des orientations scientifiques futures et pour renforcer l'organisation de l'unité sur le temps long. Le recrutement de professeurs HDR de catégorie 1 est particulièrement nécessaire au laboratoire pour développer ses encadrements et ses capacités de production scientifique ; cette politique de recrutement à l'échelle de l'École pourrait en outre grandement bénéficier au rayonnement de l'établissement. Le recrutement d'enseignants-chercheurs titulaires de doctorats par l'Ensa devrait aussi permettre d'équilibrer et de renforcer l'équipe (en compensant aussi les départs) et la recherche en général. Ces recrutements relèvent de l'établissement, mais aussi de la politique de l'unité tout entière. Les instances de l'Ensa (CS et CFVE) comme sa direction devraient converger vers cet objectif au risque pour l'établissement de perdre à terme une part de sa mission de recherche.

Nous encourageons l'équipe à mettre en discussion la pertinence de la taille de l'unité et de son périmètre compte tenu de plusieurs facteurs : d'abord des facteurs externes, comme le processus de concentration des équipes mais aussi des sources de financements, l'eupéanisation grandissante de la recherche et le développement des outils du PIA ; des facteurs en outre internes, comme la taille modeste de l'unité, la fragilité de l'encadrement scientifique (manque d'HDR) et la mutation des nouvelles thématiques de recherche après le renouvellement important du personnel EC du LHAC. Il y a nécessité à consolider la lisibilité de l'unité, par une meilleure situation de ses travaux mais aussi de ses méthodes de travail dans le paysage de la recherche.

Il est aussi recommandé — comme on le fait souvent aux Ensa — de trouver le bon équilibre entre l'intégration de chercheurs aux profils différents et le maintien, voire le renforcement des spécificités construites sur le temps long bien avant la réforme des statuts.

L'équipe pourrait être motrice au sein de l'Ensa Nancy pour la mise en place de mesures environnementales réfléchies (bilan carbone + plan d'actions) et en cohérence avec ses pratiques de recherche. Compte tenu de la crise écologique et énergétique, nous l'encourageons, en lien avec l'établissement, à penser une pratique de la recherche plus responsable en identifiant l'impact de ses activités et en développant des dispositifs adaptés pour les mobilités, le numérique et les locaux.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

La politique d'accueil des EC docteurs et HDR devrait être établie avec l'établissement pour mettre en valeur les atouts scientifiques, humains et matériels d'une attractivité renouvelée, notamment par la sanctuarisation du temps de recherche avec des transferts de charges suffisants et une valorisation de l'encadrement des activités de recherche dans la pédagogie, par une vigilance dans l'attribution des missions d'encadrement pédagogique et scientifique et par la mise en place d'une politique de soutien financier spécifique.

Il apparaît nécessaire d'engager des discussions au sein de l'équipe pédagogique (le CFVE et la Commission Recherche) afin que des recrutements de professeurs HDR (au moins un par champ disciplinaire) puissent permettre d'engager une politique doctorale attractive au sein de l'école et une dynamique de recherche susceptible de mieux identifier l'établissement au plan national et même au-delà.

Au vu de la taille de l'unité, une discussion avec la tutelle pourrait permettre de mettre en place les conditions d'une pérennisation des collègues docteurs et HDR en poste. Cette réflexion pourrait aussi concerner le devenir des doctorants formés au sein du laboratoire.

L'expertise des membres du LHAC, qui ne se limite pas aux savoirs liés au contexte local, mériterait d'alimenter des collectifs plus structurants. Une réflexion collective en partenariat avec des équipes d'Ensa et d'universités pourrait ainsi permettre de répondre à des AAP internationaux (H2020) ou nationaux (ANR) ou d'organiser des séminaires ou colloques nationaux, voire internationaux, pour mieux faire connaître l'École et sa recherche comme pour favoriser les échanges.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Si une dynamique de restructuration est bien à l'œuvre, l'équipe doit veiller à ce que l'ensemble de ses membres permanents publient davantage dans des revues à comité de lecture, dont des revues étrangères, a fortiori en langues étrangères, pour renforcer sa visibilité.

Pour rendre pérenne son activité éditoriale à travers *Les Cahiers du LHAC*, l'unité doit dorénavant doter cette revue d'un comité scientifique solide (docteurs, HDR internes et externes) pour éviter le risque éventuel d'autoproduction et ainsi trouver un équilibre entre la dynamique de publication, l'implication des membres du laboratoire et l'ouverture de la publication à un plus grand nombre.

D'une manière globale, l'unité doit veiller à améliorer la visibilité de sa production et de ses actions de recherche, aider à une meilleure identification de l'ADN de l'unité et renforcer sa visibilité dans le paysage global de recherche. Cela peut se faire à travers des outils existants, à transformer ou à créer :

- diffuser une lettre semestrielle ou annuelle (bilan) à une échelle nationale, voire internationale ;
- structurer un site web propre à l'unité régulièrement actualisé ;
- travailler le référencement et l'archivage en ligne de sa production : articles sur Hal-SHS (possibilité de la création d'une collection LHAC sur ce site) ;
- renforcer la revue *Les Cahiers du LHAC* (labellisation, comité scientifique, identification sur Revues.org...) ;
- envisager une valorisation scientifique de la chaire.

Des partenariats avec d'autres unités de recherche des Ensa pourraient être davantage développés pour mieux asseoir certaines thématiques ou certains modes opératoires spécifiques du LHAC qui singularisent sa production.

Si elle est assez rapidement menée, la politique de recrutement d'enseignants-chercheurs de catégorie 1 dans différentes disciplines (en premier lieu de professeurs HDR et sans doute en Histoire) pourra faire vivre cette unité et dynamiser sa production scientifique. Cet effort pourra, par là même, permettre d'augmenter significativement le nombre de doctorants dans les années à venir, au bénéfice d'une réflexion visant à renforcer en particulier leur accompagnement au sein de l'unité mais surtout de l'université (offre de formation au sein de l'École Doctorale correspondant aux attentes de doctorants en architecture).

L'unité de recherche a fait le choix de centrer ses efforts sur quelques thèmes susceptibles de fédérer le plus grand nombre d'enseignants-chercheurs. Cet effort de mise en cohérence méritera d'être poursuivi dans les années à venir. Il serait nécessaire d'interroger les relations entre pédagogie (projet d'établissement, enseignements...) et recherche pour mieux circonscrire les enjeux au sein des axes, voire les préciser afin d'introduire dans l'enseignement de nouvelles connaissances et méthodes de travail. L'engagement de recherches inter-axes produit des dynamiques qui peuvent contribuer à une délimitation plus claire du périmètre scientifique, même s'il est vrai qu'entre l'injonction d'un périmètre et la multiplication de sollicitations, l'exercice est complexe. Développer des échanges de nature épistémologique ou méthodologique contribuerait à mener des réflexions de fond sur ce que pourrait devenir la recherche en architecture, autour d'elle et dans ses Écoles.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Vu la taille et les moyens de l'unité, ses activités vis-à-vis de la société sont appréciables. Quelques recommandations peuvent être faites pour améliorer cet aspect, même si, à ce stade, les priorités relèvent plutôt des domaines précédents (attractivité, production scientifique). En ce qui concerne l'inscription de la recherche dans la société, il peut être suggéré de :

- mettre en place des stratégies plus collectives et fédératrices de communication et d'interaction avec le monde non académique.
- renforcer les liens entre recherches académiques, travaux avec les collectivités et communication au grand public, notamment sur les thématiques d'actualité qui peuvent atteindre des publics variés (ex. les actions avec les PNR).
- développer des actions de médiation au niveau national et international.

L'ensemble de ces recommandations ne peut être entrepris que dans un dialogue constructif avec les tutelles en vue de donner une place cohérente et stable aux activités de recherche qui, par leur production de connaissances dans un monde en mouvement, sont fondamentales et concernent l'enseignement tout autant que le champ des pratiques futures de l'architecture.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 22 septembre 2022 à 8 h 30

Fin : 22 septembre 2022 à 17 h

Visite sur site (présentiel)

PROGRAMME DES ENTRETIENS

8 h 30-09 h 00 Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

9 h-9 h 45 Entretien à huis-clos avec la direction actuelle de l'unité

9 h 45-10 h 15 Visite des locaux du LHAC

10 h 15-10 h 30 Pause

10 h 30-11 h 15 Entretien à huis-clos avec les tutelles de l'unité

11 h 15-12 h 45 Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheur. e. s associé. e. s et les émérites

12 h 45-14 h 00 Déjeuner du comité

14 h-14 h 45 Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires

14 h 45-15 h 30 Entretien à huis clos avec les doctorant. e. s et post-doctorant.e.s

15 h 30-16 h 00 Entretien à huis clos avec la direction actuelle et future de l'unité

16 h-17 h 00 Entretien à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique

17 h Fin de l'échange

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

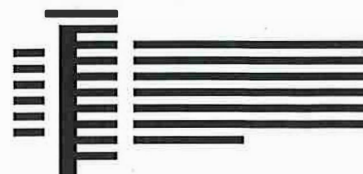
Pas de points particuliers à mentionner

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARCHITECTURE NANCY

HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Nancy, le 10 mai 2023

Référence : FD/GP-23/018

Objet : HCERES – rapport d'évaluation du LHAC

Madame, Monsieur,

Nous attestons qu'il n'y a pas d'observations de portée générale à ajouter au rapport d'évaluation de l'unité LHAC reçu.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information. Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La directrice

Gaëlle PERRAUDIN

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

